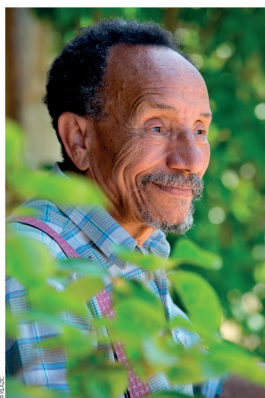


bilan d'activités 2022



Un an après... Hommage à **Pierre Rabhi**

Une vie d'engagement
au service de la Terre et de l'Humanisme
Vendredi 9 décembre 2022 - 18h30



Hommage à Pierre Rabhi

Le 9 décembre 2022, un an après sa disparition, le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a organisé une soirée hommage à Pierre à l'Académie du Climat à Paris, invitant ses proches, amis, partenaires et connaissances. Devant une nombreuse assemblée, le parcours de vie de Pierre fut rappelé : le désert en Algérie, Paris, l'Ardèche, le retour en Afrique... en mettant en avant les initiatives et le travail des structures qui se sont inspirées de son engagement. Une vidéo réalisée pour la soirée retraçant la vie de Pierre fut projetée. Cette soirée fut un moment émouvant de retrouvailles et de partages autour de l'engagement de Pierre pour la terre et l'humanisme. Retransmise en direct sur les réseaux sociaux, elle fut visionnée en direct par près de 30 000 personnes.



LES PROJETS SOUTENUS EN 2022

EN FRANCE

• LE CHAMP DES ECOUTES :

Le Champ des Ecoutes est une association localisée en Vendée. Son objectif principal est de (re)créer du lien entre les Hommes et la Terre. Le soutien du Fonds de Dotation Pierre Rabhi en 2022 a permis de poursuivre les actions du jardin solidaire qui offre aux personnes avec peu de revenus la possibilité d'avoir accès à des légumes sains et de saisons et de former des jardiniers à l'agroécologie, en partenariat avec l'association de Brem-sur-mer (6 week-ends de formation ont été organisés et 7 stagiaires ont été formés au jardinage permaculturel).

• LES AMIS DE SOLAN :

Le Fonds de Dotation a financé une formation d'une semaine « Jardins vivriers agroécologiques à destination des monastères », dispensée par les jardiniers de Terre & Humanisme. Les différentes communautés monastiques présentes ont pu enrichir leurs savoir-faire et leurs connaissances en agroécologie. Elles restent très demandeuses de ce type de formation qui mêle agroécologie, enrichissement humain et échanges.

• ACTHAR : CRÉATION DE LA FORÊT JARDIN

La création du « parcours des sens » (parcours olfactif, visuel et tactile pour le grand public et le public d'institutions médico-sociales) s'accompagne de la création d'une forêt jardin et la mise en place de haies et corridors de biodiversité. Les personnes en ateliers-chantier d'insertion, les habitants de la communauté de communes Gaillac – Graulhet, les animateurs, éducateurs et enseignants sont les bénéficiaires de cette forêt jardin, espace de détente, lieu convivial et ludique.

En 2020, l'équipe a redessiné entièrement le jardin, creusé de nouvelles planches de culture, réorganisé la bergerie et les 4 poulaillers. En 2021, le soutien du Fonds de Dotation a permis l'achat d'une grelinette, de griffes rotatives et de planches de semis ainsi que d'un broyeur pour le paillage des buttes et l'amélioration du compost.

• ASSOCIATION GRAND PAYS – GUYANE

A l'origine, le but de ce projet était de créer un village agroforestier, un centre de ressources et d'innovations de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour inspirer d'autres initiatives dans la région et envisager durablement l'avenir. L'association Grand Pays, née en 2022, a inventé une machine *low tech* « L'atrap'Rev » pour permettre l'évacuation de l'eau qui inonde la piste d'accès en saison des pluies. L'association a pu dégager cette piste d'accès sans utiliser de véhicules de chantiers, dont les coûts monétaires et environnementaux ne correspondaient pas aux principes philosophiques et moraux des membres du projet. Une belle première étape pour ce projet en Guyane !



LES PROJETS SOUTENUS EN AFRIQUE

AU NIGER

• LE CREUSOT BOURGOGNE SOLIDARITÉ SAHEL NIGER

Sécurité alimentaire à Tibiri : construction de keyhole gardens

Le *keyhole garden* ou jardin en trou de serrure est un jardin hyper productif, autonome et peu gourmand en eau qui répond de manière efficace aux besoins alimentaires des populations en grande précarité. Les bénéficiaires du projet ont été sélectionnés avec le soutien du centre de santé de Tibiri. Une quinzaine de *keyhole gardens* a pu être réalisée permettant à plusieurs familles d'avoir accès à des cultures saines et de subvenir aux besoins alimentaires de leur foyer.

• ASSOCIATION MITAKUYÉ OYASIN EN PARTENARIAT AVEC ALMOUSTAPHA TAMBO Transformation du cori en jardins partagés à Agadez



Au cœur d'Agadez, ville de plus de 300 000 habitants, au nord du Niger, ce projet d'envergure, initié et encadré par Almustapha Tambo, a consisté à nettoyer une partie de l'oued qui était une décharge à ciel ouvert, puis à réaliser un forage, à enterrer des canalisations (600m), à construire un bassin de rétention d'eau (36m3), à installer des pompes

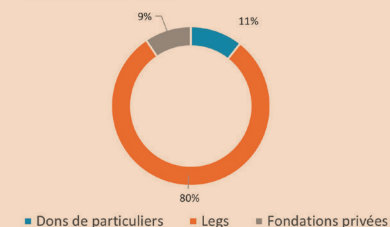
POINT FINANCIER 2022

Ressources 2022

Le Fonds de Dotation a perçu 27 995,19€ de dons de particuliers, 25 000€ de fondations partenaires auxquels s'ajoutent 250,87€ de produits financiers. En outre, le Fonds de Dotation a été bénéficiaire du legs de Mme F. pour un montant de 209 988,81€

Soit un total de recettes de : 263 234, 87€

Ressources 2022



Dépenses 2022

L'ensemble des fonctions des membres du Conseil d'Administration est exercé à titre bénévole. La famille Rabhi a donné la jouissance à titre gracieux des locaux du secrétariat et de la salle de réunion.

Frais de fonctionnement (Salaire, frais de structure et charges) : 37 117, 48€ (dont 28 786, 11€ de charges de personnel)

Soirée hommage à Pierre Rabhi le 9 décembre 2022 : 8 755, 68€

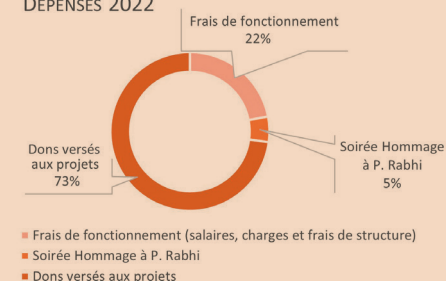
Total des dons versés aux 16 projets financés en 2022 : 123 100€

Dont soutien à Amadal Amagal (Niger) : 41 000€ (dont aides pour 2023 versées fin 2022)

Dont projet village écologique à Maaden (Mauritanie) : 31 000€

Soit un total de dépenses de : 168 973,16€.

DÉPENSES 2022



LES PROJETS SOUTENUS EN 2022

solaires, à clôturer et enfin à aménager de grands jardins vivriers (en 2021). Cette première zone réhabilitée est aujourd'hui un jardin qui permet d'alimenter en partie la cantine de l'école Salama toute proche et quelques familles du quartier.

En 2022, une deuxième zone à transformer en terre cultivable a été identifiée dans la continuité de la première. Le terrain a été nettoyé de ses débris, aplani,

puis clôturé. Un autre bassin a été aménagé avec deux autres retenues plus modestes pour faciliter l'arrosage à la main. Un groupe de femmes va prendre en charge la culture de cette parcelle où des arbres seront plantés.

La grande réussite de ce projet est d'être un exemple qui engendre d'autres initiatives. Ainsi des jardins maraichers plus modestes par leur taille sont en cours de création plus en amont dans le cori d'Agadez.

• AMADAL AMAGAL Un jardin dans le désert

Elhadj Maouli développe son projet depuis 2016, au Nord d'Arlit au Niger, au cœur du désert du Sahara. Durant les étés 2020 et 2021, des crues de l'oued ont dévasté les champs, les cabanons abritant les outils, les semences ou les animaux. Fin 2021, Amadal Amagal s'est donc lancé dans un grand chantier de mise en place de gabions sur plus de 400 mètres pour canaliser les eaux de l'oued en crue et ainsi éviter les drames des années précédentes. En 2022, la clôture a été agrandie pour gagner du terrain cultivable. En effet, à cause des sécheresses persistantes ayant pour conséquence l'assèchement des puits, les nomades se regroupent autour du forage pour abreuver leurs animaux et certains s'intéressent aux cultures vivrières et restent sur place.

Des migrants venus d'Afrique Subsaharienne font étape à l'oasis et quelques-uns sont interpellés par le modèle d'autonomie proposé par l'agroécologie, renoncent alors à l'exil et retournent chez eux pour cultiver la terre. Les jardins maraichers sont organisés en parcelles confiées à des familles qui expérimentent l'agroécologie de façon autonome mais les récoltes sont collectives et partagées par le chef du village.



MALI

• ASSOCIATION AFRICAN SOLIDARITY Forage pour la ferme agroécologique de Sévaré

Cette association de solidarité internationale franco-malienne œuvre au Mali depuis près de 10 ans. Le soutien du Fonds de Dotation Pierre Rabhi a permis la réalisation d'un forage à une profondeur de 25 mètres équipé d'une pompe solaire et d'un château d'eau dans le jardin maraicher agroécologique de Sévaré.



MALI suite...

• ASSOCIATION DOGON NATURE Ferme de Tiélé : former les jeunes à l'agroécologie

Depuis 2015, afin de donner des perspectives loin des bidonvilles aux jeunes de la région, l'association Dogon Nature France a initié le projet Tiélé, à 50 km de Bamako. Un terrain de 5 hectares a été acquis et est aujourd'hui complètement clôturé. En 2022, l'association a débuté la première étape de la construction d'un bâtiment d'hébergement de 120m² pour accueillir 15 jeunes supplémentaires ainsi qu'un hangar de 40m² pour stocker les récoltes. La fabrication des briques est lancée et l'implantation du bâtiment est faite. Pour irriguer les nombreuses cultures, un forage a été réalisé et sera équipé en 2023 d'une pompe solaire et d'un nouveau château d'eau.

En plus du poulailler, la partie élevage comprend aujourd'hui 5 moutons et 4 bovins, deux nouvelles vaches et un taureau ont pu être achetés en 2022 (reproduction et lait). La ferme de Tiélé organise des sessions de formation à l'agroécologie plusieurs fois par an.

MAURITANIE

• VILLAGE DE MAADEN

Le Fonds de Dotation soutient directement ce village depuis plusieurs années et l'a formé à la culture agroécologique.

A l'occasion de la visite de Bernard et Nûriël Chevillat en février, un état des lieux a pu être fait et une liste des opérations à mener dans le futur a été établie. Dans le courant de l'année une partie de ces demandes a déjà pu être financée : adduction d'eau de la coopérative des femmes de Maaden, nouvelle formation sur la fabrication des confitures, forage pour un hameau isolé

L'année 2022 a été cependant difficile. Le dérèglement climatique a touché durement la Mauritanie qui a subi des pluies diluviennes hors norme en été. L'oasis de Maaden a été particulièrement touchée. Les terres cultivables et les palmeraies ont été inondées plus de trois mois durant, détruisant en partie les installations solaires servant au fonctionnement des pompes, noyant 3 500 palmiers et stoppant toutes activités agricoles pendant plusieurs mois. Le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a donc décidé de concentrer en priorité ses efforts sur la réhabilitation des installations solaires.

BÉNIN

• ASSOCIATION GBÊ NIO FAR Création de micro-fermes en agroécologie

L'association « Gbê nio far » - un colibri pour l'Afrique de l'Ouest - a pour objectif de remettre l'homme au centre de la nature en créant des fermes pédagogiques en agroécologie pour réinsérer des jeunes qui sont aujourd'hui hors circuit scolaire. En 2022, une mission de concrétisation du projet a été mise en œuvre : recherche de terrains, rencontre avec les jeunes du quartier et relations avec les institutions.

SÉNÉGAL

• ASAREP-NIAAKI KA Diaspora sénégalaise en France : projet de souveraineté

L'association ASAREP-Niaaki Ka (Association Solidarité d'Aide pour le Retour des expatriés au Pays, diaspora sénégalaise en France basée à Rouen) a sollicité les compétences de RAESF (Réseau des Agroécologistes Sans Frontières) pour un projet de souveraineté alimentaire. Plusieurs réunions se sont déroulées en 2021 afin d'organiser, clarifier et planifier cette mission. Une formation de base de deux jours a été mise en œuvre à Rouen pour les membres de la diaspora sénégalaise en France qui souhaitent repartir au pays pour leur retraite (cours général, visites de jardins

partagés, initiation au compostage...). En 2022, a eu lieu une mission d'identification des besoins avec les paysans de Dembanané mais également avec les autorités locales. L'état des lieux est encourageant et plusieurs pistes sont identifiées (petits troupeaux d'animaux à augmenter légèrement, utilisation optimisée des parcelles...).

TOGO

• ASSOCIATION PIMENT SOLIDAIRE FERME NEW LIFE



L'Association Piment Solidaire œuvre pour la reforestation, la gestion durable du bois, le développement de projets solidaires et la promotion de l'agriculture biologique. Piment Solidaire a créé la première ferme agroécologique New Life qui se situe dans le petit village de Tové Agbessia, dans la région des plateaux. Le nouveau poulailler a pu être construit et est prêt pour accueillir ses nouvelles pensionnaires (les œufs seront destinés à la vente pour les hôtels de la ville voisine Kpalimé et sur la plateforme de consommateurs). La première case ronde en argile est en cours de construction sur l'exploitation car la présence permanente d'un gardien est indispensable pour veiller à la production des jardins et aux animaux qui évoluent sur la ferme.



• TERRE & HUMANISME - FRANCE Soutien des animateurs pour la diffusion de l'agroécologie dans le Sud du bassin méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Egypte & Palestine)

Pour la deuxième année consécutive, le Fonds de Dotation Pierre Rabhi a aidé ce projet qui soutient les animateurs et leurs associations partenaires dans leurs activités de sensibilisation, formation et d'accompagnement vers la transition agroécologique auprès des paysans et de la société civile. La dynamisation d'un réseau d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de l'agroécologie de la rive Sud méditerranéenne favorise la diffusion des bonnes pratiques de l'agroécologie (outils, méthodologies, techniques) et leur mutualisation dans un contexte économique parfois très difficile (notamment au Liban et en Egypte). Il est important de souligner que ce projet a permis la mise en place du premier réseau arabophone de l'agroécologie. Des actions de formations, des bourses de semences, des marchés, des ateliers, des visites de fermes agroécologiques ont pu être mis en œuvre dans ce projet de grande envergure sur le pourtour du bassin méditerranéen impliquant plusieurs dizaines de partenaires. 2022.

NOS PARTENAIRES

Fondation de France Fondation SQLI
Fondation Léa Nature/ 1% pour la Planète

Et tous les donateurs particuliers qui nous font confiance depuis plusieurs années, qu'ils soient ici tous remerciés pour leur générosité.

LÉGUER AU FONDS DE DOTATION PIERRE RABHI

Malgré les idées reçues, organiser sa succession n'est pas réservé aux personnes fortunées ou aux personnes âgées. Nombreux sont ceux qui ont déjà décidé, de leur vivant, sereinement de léguer une partie ou l'ensemble de leur patrimoine. En tant que Fonds de Dotation, nous sommes exonérés des droits de mutation c'est-à-dire que l'intégralité de ce que vous nous léguiez nous est versé sans taxe ni impôts.

En cas d'absence de testament, c'est le droit successoral qui s'applique : par manque de prévoyance, de nombreuses familles sont mises en difficulté à la suite d'un décès prématuré et inattendu. Anticiper sa succession permet non seulement de se prémunir en cas de décès, mais également de protéger ses proches et de les mettre à l'abri ou de continuer ses engagements en faisant preuve de solidarité et de générosité. C'est pourquoi, quelle que soit la taille de votre patrimoine, quelle que soit votre situation personnelle, il est important d'anticiper au maximum votre succession, avec les conseils d'un notaire ou d'un juriste.

LE LEGS

Le legs est une disposition prise par testament qui permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires qui recevront après le décès tout ou partie de l'héritage. Il existe différentes manières d'effectuer un legs en faveur du Fonds de Dotation Pierre Rabhi : le legs universel permet de nous transmettre la totalité du patrimoine en préservant le droit du conjoint survivant et celui des enfants, le legs à titre universel permet de nous

transmettre une quote-part (un quart, la moitié...) des biens ou une catégorie de biens, le legs particulier permet de désigner les biens de façon précise pour chaque bénéficiaire : maison, somme d'argent, titres...

L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne dont il est possible de profiter de son vivant ou que l'on peut faire fructifier au bénéfice de ses héritiers. Souscrire un contrat d'assurance-vie en faveur du Fonds de Dotation Pierre Rabhi, c'est contribuer de manière efficace au financement de nos actions. Ce contrat d'épargne qui se contracte auprès d'une banque ou d'un assureur est un moyen sécurisant de placer, sans montant minimum, une somme d'argent. En détenant un contrat d'assurance-vie, l'assuré choisit qui en seront le ou les bénéficiaires à son décès. De son vivant, il demeure l'entier propriétaire de la somme placée et des intérêts. Abondé avant l'âge de 70 ans, le contrat d'assurance vie ne fait pas partie de la succession.

Nous avons déjà été bénéficiaires de contrats d'assurances-vie. La générosité des personnes qui nous ont fait confiance a permis le financement direct de plusieurs projets autour de l'agroécologie et de la formation des jeunes aux pratiques agricoles écologiques. C'est une solution simple et facile pour nous soutenir nos actions.

Qu'il s'agisse d'un legs, d'une donation ou d'une assurance vie, se rapprocher de son notaire est indispensable pour avoir les bons conseils adaptés à votre situation.

NOUS SOUTENIR...

NOUS SOUTENIR C'EST NOUS AIDER À PRENDRE SOIN DE LA TERRE NOURRICIÈRE POUR PRENDRE SOIN DE CELLES ET CEUX QU'ELLE NOURRIT.

Vous souhaitez soutenir le Fonds de Dotation ?

Régi par la Loi n°2008-779 du 4 août 2008 et le Décret n°2009-158 du 11 février 2009, le Fonds de Dotation Pierre Rabhi peut recueillir vos dons et ceux-ci peuvent être en partie défiscalisés.

POUR LES PARTICULIERS :

- **66% du montant des dons** fait au profit du Fonds sont **déductibles de l'Impôt sur le Revenu**, dans la limite de 20% du revenu imposable. La réduction peut s'étaler sur cinq ans pour les dons importants qui dépasseraient le plafond des 20%.

POUR LES ENTREPRISES :

- **60% du montant des dons** peuvent venir en **déduction de l'impôt sur les sociétés**, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire imposable. En cas d'exercice déficitaire, la déduction peut être étalée sur une période de 5 exercices. En cas de dépassement du plafond des 5 pour mille, le solde peut être reporté sur les 5 exercices suivants.

Merci d'envoyer vos dons : soit sous forme de chèque :

FONDS de DOTATION PIERRE RABHI

424 Chemin de Montchamp 07460 Berrias et Casteljau - 04 75 93 56 43

soit via notre site www.fonds-pierre-rabhi.org/faireundon (paiement CB sécurisé)

Les comptes annuels du Fonds de Dotation Pierre Rabhi sont gérés par un cabinet comptable indépendant puis contrôlés et validés par un Commissaire aux Comptes. Tous les documents sont consultables sur le site : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations>